



■ Le tri de nos déchets

Un plateau de jeu, un jeu de cartes/déchets.

Objectifs :

- Bien repérer les différents déchets que nous produisons.
- Acquérir les compétences pour les trier et s'en débarrasser en respectant quelques consignes.



Activité

Un joueur pioche une carte, la présente aux autres joueurs. Ils décident ensemble, après consultations de quelques consignes de l'endroit où ils doivent se débarrasser de ce déchet.

Plusieurs choix possibles : la poubelle, le point tri ou le tri à domicile, le composteur, la déchetterie, le revendeur/distributeur, la pharmacie.

En fin de partie les joueurs peuvent corriger leurs erreurs à l'aide de «fiches corrections».

Nous produisons chaque jour une grande quantité de déchets !

Trier ses déchets, permet de les sélectionner selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement adéquat.

Certains sont recyclés : une deuxième vie est donnée aux déchets, de nouveaux produits sont fabriqués.

Ainsi, nous allons : économiser les ressources naturelles, réduire la mise en décharge et l'incinération, réduire les pollutions.

Trier est une manière directe, simple et efficace d'agir pour notre environnement !

Comment trier ?

Un tri préalable à la maison est nécessaire.

Les communes mettent à notre disposition des bacs de couleur, des conteneurs,... et donne des consignes de tri.

Ces consignes ainsi que la couleur des contenants varient sensiblement d'une commune à l'autre. Vous devez donc consulter votre mairie ou le site internet communal. Parfois un guide du tri est édité et mis à votre disposition.

Voici les principes du tri pratiqués dans la majorité des cas.

A savoir : certaines communautés de communes pilotes tentent aujourd'hui d'élargir le tri des plastiques, mais ces expériences sont encore peu répandues.

■ Je trie les emballages recyclables en carton, bouteilles et flacons en plastique, les papiers, revues, journaux, les boîtes de conserve, canettes...

Les déchets en verre, bouteilles, pots, bocaux...

■ Je mets dans le composteur les déchets organiques compostables (épluchures de légumes...).

■ Je mets à la poubelle les ordures ménagères, restes de repas, couches, emballages souillés... tout ce qui n'est pas recyclable.

■ Je ramène à la déchèterie, les objets encombrants : meubles, matelas... les déchets verts : gazon, feuilles... les produits toxiques ; peinture, solvants... les gravats : terres, béton, tuiles... les textiles

Parfois un ramassage à domicile ou des points de collecte peuvent exister dans votre commune. Voir liste des déchets acceptés dans votre déchèterie.

■ Je ramène chez les commerçants, les vieux appareils électriques ou électroniques quand j'achète du neuf, les ampoules usagées, les piles usagées, les médicaments périmés ou dont je n'ai plus besoin.

Rappelons qu'un déchet mal trié est un déchet mal traité !

